

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
EMSPB20M10	Essence de Se-AFP	X	X	X	X
EMSPB20M10	Général de coupe forestier (NF)	X	X	X	X
12	Hauteur (mètres pds)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
ME	Classe de coupe	X	X	X	X
EP	Intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
ME	Classe de coupe	X	X	X	X
ME	Code de coupe de Se-AFP	X	X	X	X

Le dénivelé est estimé par drone, soit avec une valeur ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%)

Exemple d'appellation

Code	Essence de Se-AFP	Hauteur (m)	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EMSPB20M10	75% 12m JN1U	75% 4m 20 U	CT 2007	EP 2018	DM	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX		CODE FEUILLEUX		CODE FEUILLEUX	
EB	Épétite blanche	BO	Boulain gris	FO	Faîne noir
EN	Épétite noire	BJ	Boulain jaune	FP	Faîne rouge
EU	Épétite rouge	BP	Boulain à queue (blanc)	FF	Faîne blanche
EV	Épétite de Norvège	CB	Chêne blanc	FX	Faunes tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caper cordonne	FZ	Faunes redessés indifférents
MI	Mélèze hybride	CD	Chêne à gros fruits	FA	Faunes redessés intermédiaires
MA	Mélèze japonais	CE	Chêne à petites feuilles	FB	Hêtres à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CF	Chêne à feuilles caduques	FC	Noyer cendré
MR	Mélèze rouge	CG	Chêne rouge	CD	Chêne rouge
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CH	Chêne hybride	CA	Omme d'Amérique
PI	Pin rigide	CI	Chêne blanc	CB	Omme
PN	Pin rouge	CM	Chêne rouge	CC	Omme de Virginie
PP	Pin sylvestre	CO	Chêne ovale	CE	Omme de Virginie
PS	Pin sylvestre	CP	Chêne ovale	CF	Omme de Virginie
PT	Pin sylvestre	CQ	Chêne ovale	CG	Omme de Virginie
PU	Pin sylvestre	CR	Chêne ovale	CH	Omme de Virginie
PV	Pin sylvestre	CS	Chêne ovale	CI	Omme de Virginie
PW	Pin sylvestre	CT	Chêne ovale	CJ	Omme de Virginie
PX	Résineux indifférents	CV	Chêne ovale	CK	Omme de Virginie
PY	Résineux indifférents	CH	Chêne ovale	CL	Omme de Virginie
PZ	Résineux indifférents	CI	Chêne ovale	CM	Omme de Virginie
SB	Sapin Baumanier	CH	Chêne ovale	CN	Omme de Virginie
SC	Sapin Baumanier	CH	Chêne ovale	CO	Omme de Virginie
SD	Sapin Baumanier	CH	Chêne ovale	CP	Omme de Virginie
TE	Taxus canadensis	CH	Chêne ovale	CQ	Omme de Virginie
TO	Taxus canadensis	CH	Chêne ovale	CR	Omme de Virginie

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVENS	0 (0 à 20)	30 (21 à 40)	60 (41 à 80)	90 (81 à 100)	120 (101 à 120)	150 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS ÉQUIVENS	Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)		

Étage

Structure verticale des tiges de 7 m et plus

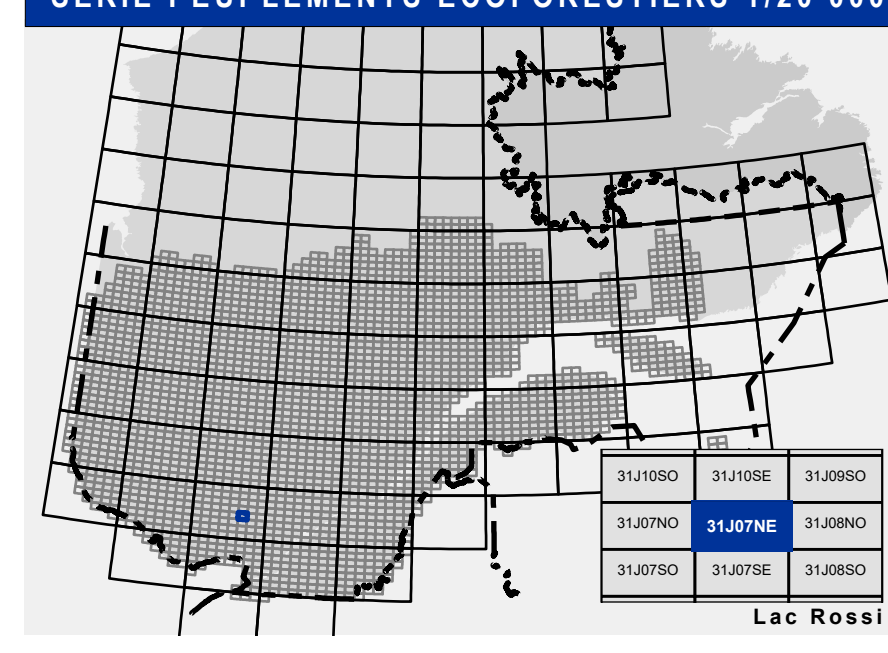
Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monétage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
B-étage (BU)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multiséage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquiers (JIR) et vieux inéquiers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chablis total	CM	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CO	Coupe en damier
EP	Épidémie grave	CP	Coupe à diamètre limite
VER	Verges grave	CJ	Coupe progressive irrégulière
INTERVENTIONS D'ORIGINE		CN	Coupe de préséjour
BRO	Broussailles	CQ	Coupe progressive irrégulière
CBA	Coupe par bandes	CU	Coupe progressive irrégulière
CBV	Coupe par bandes variables	CV	Coupe progressive irrégulière
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CW	Coupe progressive irrégulière
CF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CX	Coupe progressive irrégulière
CFI	Coupe progressive irrégulière (coupe finale)	CY	Coupe progressive irrégulière
CH	Coupe avec protection de la hauteur	CZ	Coupe progressive irrégulière
CP	Coupe progressive irrégulière	DA	Coupe progressive irrégulière
CPH	Coupe avec protection de la hauteur	DB	Coupe progressive irrégulière
CPC	Coupe avec protection de la hauteur	DC	Coupe progressive irrégulière
CPT	Coupe avec protection des petites tiges	DD	Coupe progressive irrégulière
CRC	Coupe de récupération dans un brûlis	DE	Coupe progressive irrégulière
CRI	Coupe de récupération dans un brûlis	DF	Coupe progressive irrégulière
CRS	Coupe avec réserve de semencier	DG	Coupe progressive irrégulière
CS	Coupe de succession	DH	Coupe progressive irrégulière
CT	Coupe totale	DI	Coupe progressive irrégulière
DT	Dépassement	DJ	Coupe progressive irrégulière
ENS	Ensemencement avec mini-semis	DK	Coupe progressive irrégulière
ETM	Élimination des tiges résiduelles	DL	Coupe progressive irrégulière
F	Friche	DM	Coupe progressive irrégulière
FR	Plantation	DN	Coupe progressive irrégulière
FLB	Plantation de boutures	DO	Coupe progressive irrégulière
PLR	Plantation à racines nues	DP	Coupe progressive irrégulière
PLR	Plantation avec semis en récipients	DQ	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	DR	Coupe progressive irrégulière
REA	Régénération d'une infrastructure abandonnée	DS	Coupe progressive irrégulière
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	DT	Coupe progressive irrégulière
RRS	Régénération en vertis d'un plan spécial d'aménagement	DU	Coupe progressive irrégulière
PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies	DV	Coupe progressive irrégulière
RPB	Coupe de récupération partielle dans un brûlis	DW	Coupe progressive irrégulière
RRB	Régime de régénération	DX	Coupe progressive irrégulière
RRV	Régime de régénération	DY	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	DZ	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EA	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EB	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EC	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	ED	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EE	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EF	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EG	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EH	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EI	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EJ	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EK	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EL	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EM	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EN	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EO	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EP	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EQ	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	ER	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	ES	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	ET	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EU	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EV	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EW	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EX	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EY	Coupe progressive irrégulière
RRR	Régime de régénération	EZ	Coupe progressive irrégulière

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE	
CH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible
AL	Aulnaie	C	Douce
		D	Moyenne
		E	Forse
		F	Escarpé
		S	Sommet
			Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
A	Terrain agricole	GR	Graville
AP	Aire d'emplacement et d'éclaircie de plus	IN	Sol inondé, site exposé
AT	Terre agricole abandonnée	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé dans les secteurs à vocation forestière	MI	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (désert)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (désert)
		RO	Route et autoroute (empiré)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
 - Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4-5
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Post forestier
- Hydrographie écoforestière**
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
 - Bâtiment, site, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pylon
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
 - Courbe de niveau maitresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Esker
- Morcellement**
 - Morcellement foncier
- Frontières**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)
- Peuplement écoforestier**
 - Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
 - Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projet cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
 - Longitude d'origine (méridien central)
 - Latitude d'origine (équateur)
 - Coordonnées d'origine
 - Facteur d'échelle

Sources
Donnée : Axe cartographique (données topographiques) / Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / 14/04/2005 / 08/06/2022

Informations forestières
Nombre inventaires adossés : 5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Espèces de recensement prioritaires) : 2018
Date de mise à jour/approvisionnement : Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
1705, de l'axe inventaires forestiers / 1000, rue de la Vallée / Québec, QC G1R 5K6
Date de mise à jour/approvisionnement : Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les lignes de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec